

1

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE
AUGMENTE
VOTRE CHANCE DE RÉUSSITE À L'EXAMEN

74% POUR L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ CONTRE 55% POUR LA FILIÈRE CLASSIQUE.



LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE
PEUT VOUS PERMETTRE
DE RÉDUIRE LE COÛT DE VOTRE FORMATION
LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE EST EN MOYENNE MOINS ONÉREUSE QUE LA FILIÈRE CLASSIQUE.

2**3**

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE
DIMINUE VOS RISQUES
D'ACCIDENT

LES JEUNES CONDUCTEURS ISSUS DE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE
ONT MOINS D'ACCIDENTS QUE CEUX ISSUS DE LA FILIÈRE CLASSIQUE.



LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE
PEUT RÉDUIRE LE PRIX

DE NOMBREUSES COMPAGNIES D'ASSURANCES PROPOSENT DES PREMIERS
CONTRATS JEUNES CONDUCTEURS À DES TARIFS AVANTAGEUX. **DE VOTRE ASSURANCE**

4**5**

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE
PEUT VOUS PERMETTRE DE RÉDUIRE
LA PÉRIODE PROBATOIRE DU PERMIS

UNIQUEMENT DANS LE CAS DE L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE.
LA PÉRIODE PROBATOIRE DU PERMIS EST DE 2 ANS AU LIEU DE 3 ANS.

LES

5GRANDS
AVANTAGES

DE LA

**CONDUITE
ACCOMPAGNÉE****N'OUBLIEZ PAS !
PENDANT LA FORMATION**

- Ne pas passer ses limites en dehors des freinées autorisées
- Ne pas dépasser toutes les règles de code de la route et les limitations de vitesse autorisées

Autoscooter	
Voiture à 2 roues motorisées par un deux-roues motorisé	
Autoscooter	
Apprentissage	

En savoir plus ?
www.securite-rouleuse.gouv.fr



Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
Autorité de Régulation des Activités de Sécurité (ARAS) - 0033 (0)1 55 35 00 00

**AVEC LA CONDUITE
ACCOMPAGNÉE
MON PERMIS
DÉMARRE BIEN**



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

